

Nombre de membres : 34

En exercice : 34

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

N°2020-03

Abstentions : 0

Exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt, le mercredi quatre mars à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le vingt-sept février deux mille vingt.

Présents : Christophe Gérrouard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Joël Vilard, Raoul Réchignac, Maryse Thomas, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Magdaleina Fredon, Jean Maynard, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombay, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Bruno Grancoing, Paola Gaboriau, Sylvie Germond.

Suppléants présents : Stéphane Malivert.

Pouvoirs : Luc Gabette à Paola Gaboriau, Nathalie Marchadier à Joël Vilard, Christian Vignerie à Jean Maynard, Alain Perche à Pascal Raffier.

Secrétaire de séance : Joël Vilard.

Objet

Adoption du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) des médiathèques communautaires pour la période 2020-2024.

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes Ouest limousin a construit son projet de territoire autour de 3 grands axes de développement, dont notamment l'axe 1 visant à : « maintenir et développer des services de proximité pour l'ensemble des habitants ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette orientation politique de développement, le réseau de lecture publique a fait le pari de mettre en application un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES). Ce document qui trouve son origine à la faveur de la création de la nouvelle médiathèque de Cognac-la-Forêt, a un double objectif :

- Il pose un diagnostic sur le réseau, encore jeune, des médiathèques constituant le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes,
- Il propose un plan d'actions ayant pour finalité d'améliorer l'harmonisation des structures ainsi que les réponses apportées aux usagers.
-

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** le Projet Culturel, Scientifique, Educatif, et Social du réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Ouest Limousin.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD

Accusé de réception en préfecture
087-200066520-20200304-202001_D202003-DE
Reçu le 11/03/2020